

COMPTES RENDUS

du

GROUPE LINGUISTIQUE

D'ÉTUDES

CHAMITO-SEMITIQUES

(GLECS)



TOME I

(Années 1931-1934)

Réunion Constitutive du GLECS



9 décembre 1931

Une réunion constitutive a été provoquée le 9 décembre 1931 par une convocation envoyée à une trentaine de confrères et affichée à l'Ecole des Hautes Etudes. Les présents, au nombre de 12, ont entendu un exposé sur l'esprit du groupement prévu et ils ont adopté après échange d'observations les dispositions ci-contre, en fixant à 20 francs la cotisation pour l'année 1931-1932.

Les adhésions accompagnées des cotisations de la presque unanimité des présents ont été inscrites à l'issue de cette réunion. D'autres peuvent être escomptées à coup sûr comme suite à diverses conversations.

Il a été décidé de tenir exceptionnellement deux réunions en janvier prochain.

Les cotisations peuvent être versées soit pendant les séances, soit au compte postal de l'organisateur-adjoint.

L'organisateur : Marcel COHEN.

L'organisateur-adjoint : Raymond JESTIN.



Séance du 7 janvier 1932

Communications :

I. M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. — Questions de morphologie arabe.

Dans l'ensemble l'accent qu'on attribue à l'arabe classique suit des règles simples qui paraissent être encore valables dans l'arabe moderne : recul le plus loin possible vers le début du mot lorsqu'il n'y a que des syllabes ouvertes, accent sur la première syllabe fermée en partant de la fin s'il en existe une. L'accentuation de l'imparfait de septième ou huitième forme contredit seul ces règles (exemple : *yansárifu*); mais les parlers libanais modernes suivent la règle générale (*yānsarifù*). Que penser de ces faits ?

Observations : G.-S. COLIN. — Les faits ne sont pas assez connus : nécessité de recueillir dans toutes les régions la récitation coranique. Tenir compte de tous les parlers modernes, qui peuvent conserver quelque chose de la diversité des parlers anciens. Tenir compte de textes accentués (ceux de Pedro de Alcalá pour l'arabe hispanique).

M. COHEN. — Ne pas juger de l'arabe ancien par l'arabe moderne, à moins qu'en certains endroits on ait lieu de croire qu'il a conservé le même système d'accentuation. Au Maghrib occidental le rythme du langage n'est déterminé ni par l'accent d'intensité ni par la quantité vocalique; il faut examiner la distribution syllabique en son état actuel.

II. Marcel COHEN. — Arabe *rabla*, français *râble*.

Le mot arabe *rabla*, attesté par les lexicographes, avec le sens du français « râble » (partie du corps) semble ne pas se retrouver dans les parlers modernes. Enquête à faire sur les textes et dans le langage parlé.

Séance du 27 janvier 1932

Communications :

I. R. JESTIN. — Deux prépositions composées en accadien.

Raymond JESTIN demande si on ne peut pas expliquer l'adverbe akkadien *inanna* « maintenant » comme étant composé de *ina* « dans » *enu* « temps » et *annu* « ce ».

II. V. MINORSKI. — Arabe en Asie centrale.

V. MINORSKI fait un exposé sur les parlers arabes des environs de Boukhara dans le Turkestan russe. Environ 29.000 individus se disant d'origine sémitique se servent de ces langages qui ont été fortement influencés par les idiomes indigènes tant dans la phonétique que dans la morphologie. Ces « Arabes » venus probablement d'Afghanistan sont mulsumans. Au x^e siècle, d'ailleurs, le pays turkoman était occupé par des peuples de langue arabe.

NOUVELLES.

Marcel COHEN parle du livre posthume de A. EMBER : *Egypto-Semitic Studies*. C'est un essai d'exposé comparatif de la phonétique égyptienne et de la phonétique sémitique. W. F. ALBRIGHT a publié un très bon compte rendu de cet ouvrage dans le numéro de juin 1931 de la revue *Language*. Il a contribué à clarifier le tableau des correspondances. M. COHEN fait observer de façon générale que beaucoup de savants ont le tort d'envisager seulement les rapports qui existent entre l'égyptien et le sémitique en négligeant les parentés de ces langues avec le couchitique et le berbère.

Séance du 17 février 1932

Communication :

Ch. VIROLLEAUD. — Le Dialecte cananéen de *Ras-Shamra*. Questions de vocabulaire.

Ch. VIROLLEAUD examine divers détails à propos des textes de *Ras-Shamra*. Pas d'article ni, apparemment, d'état construit. L'optatif et deux modes énergiques ont été reconnus en plus des formes verbales hébraïques. — Il existe divers mots analogues à des termes hébreux mais de sens différent : *iom* « ami » *hwl* « ? ». — *Sps* « soleil » constitue une exception au traitement de la racine sémitique *šmš* ou *sms*. — Le nom d'un monstre est *ltn* et pourrait constituer une forme de « Leviathan ». Divers éléments font supposer une origine sud-phénicienne des textes de *Ras-Shamra* : noms de villes et de divinités. Les prépositions sont les mêmes qu'en hébreu mais *min* fait défaut. Les adjectifs sont très rares.

Observations : *Sps* peut s'expliquer par le passage de *m* à *p* devant *s* (différents membres). — E. BENVENISTE demande si les textes de *Ras-Shamra* ne sont pas des versions locales de textes sud-phéniciens éventuellement plus anciens.

Séance du 16 mars 1932

Communications :

I. S. GRÉBAUT. — Conjonction finale *la* en éthiopien.

Dans certains textes éthiopiens on rencontre *la* employé au lieu et à côté de *kama* comme conjonction finale.

Observations : On peut penser à un amharisme l'amharique employant *la* de la même manière; il faudrait essayer de localiser les textes qui ont cet emploi de *la* (M. COHEN); on peut penser aussi à un arabisme (G.-S. COLIN).

II. G. S. COLIN. — Recherches sur les bases bilitères en arabe.

A. Les séries basiques sont constituées par l'alliance de deux phonèmes appartenant à deux régions d'articulation homogènes, ainsi *sifflante-labiale*. Les bases bilitères peuvent être élargies en trilitères et quadrilitères par préfixation, infixation ou suffixation. Les éléments d'élargissement semblent avoir une valeur affective, non grammaticale.

B. A une base bilitère correspond un sens vaste et complexe, qui répond le plus souvent à un *geste*, en considérant son point de départ, ses résultats, etc. Des valeurs actives ou passives de la même idée (« renverseur » — « renversé ») peuvent expliquer l'existence de certains mots arabes ayant deux sens opposés.

C. Les séries de bases bilitères ne groupent que moins de la moitié, semble-t-il, du vocabulaire arabe. Dans le reste, on trouve beaucoup de verbes usuels et de noms

d'objets, et en particulier les substantifs bilitères du plus ancien fonds de la langue.

Observations : Les faits observés, qui ne portent que sur une partie du vocabulaire, à vrai dire considérable, de caractère expressif (avec correspondance entre son et sens) ne conduisent pas forcément à une conception bilitère de la racine sémitique. Les bases bilitères, expressives surtout de mouvements, sont peut-être des anciens éléments de quadrilitères à redoublement (*ab-ab, cd-cd*) qui ont pris, par croisements entre eux, et par accommodation au schème trilitère, des aspects *abc, bcd*, etc. (Marcel COHEN).

Nouvelles.

G. MARCY a recueilli sur place de nombreux documents sur le berbère ancien aux îles Canaries.

Séance du 23 avril 1932

Communication :

M. GAUDEFROY-DEMOMBYNES. — Bases bilitères; pluriels internes, en arabe.

A. A propos des bases bilitères. Le vocabulaire arabe présente un certain nombre de groupes de racines de type expressif ayant en commun deux consonnes, avec des dispositions diverses : trilitères à deuxième et troisième radicales semblables, trilitère à première radicale « faible », quadrilitère à deux radicales répétées deux fois. Exemples : *habba* « vibrer », *habhaba* « aboyer ». L'étude de ces racines est utile pour élucider la question des bases bilitères.

B. Pluriels internes en arabe. En général l'opposition du singulier et du pluriel est rendue plus nette par des places différentes de l'accent, tant en arabe classique que dans l'ensemble des parlers modernes. Toutefois certains pluriels ne présentent pas cette opposition dans les parlers maghribins. Exemples : d'une part *mamluk*, *mamalik*; d'autre part *maqqabra*, *mqābār*.

Observations : L'essentiel paraît être une opposition des quantités vocaliques; l'accent se portant sur des voyelles longues peut secondairement renforcer le contraste. Il est notable qu'en arabe la plupart des pluriels brisés, en éthiopien la totalité de ceux-ci sont plus longs que les singuliers correspondants (M. COHEN).

Séance du 25 mai 1932

Communications :

- I. A. CUNY. — Deux noms de métaux en sémitique et en berbère.
-

Les noms de métaux dans le monde occidental sont sans doute plus anciens qu'on ne le dit généralement. Pour le « fer » on peut réunir sémitique *przl*, *brzl* et berbère *azzal*, *uzzal*, ainsi que latin *ferrum*, vieil anglais *bras*, les formes autres que le berbère ayant un infixe *r* et le berbère ayant perdu une initiale labiale emphatique d'abord passée à la spirante laryngale. — Pour « l'or » il y a lieu de rapprocher le berbère *urega* (avec *g* spirant) et sémitique *hrs*; en remontant au vieil égyptien *hd* « argent », on peut rapprocher aussi non seulement *aurum* (de *euso-*) du latin, mais aussi les noms de l'argent et de l'airain.

Observations : Il est probable que les noms de métaux sont des emprunts très anciens, et qui ont pu se réaliser plusieurs fois sous des aspects différents à des mots de langues non chamito-sémitiques ni indo-européennes; il est donc difficile de les faire servir à l'établissement de correspondances phonétiques régulières (M. COHEN). Le berbère a pu emprunter le nom sémitique du « fer » en détachant à tort un préfixe péjoratif *br* (E. DESTAING). Le berbère *ureg* paraît bien se grouper avec le sémitique *warg* « or » (M. COHEN). On a proposé de grouper l'égyptien *hd* avec le nom de peuple *hali* en y voyant un nom de l'argent, et point d'un métal d'une autre couleur (E. BENVENISTE).

II. J. DENY. — Emprunts arabes en turc, du genre féminin (emprunts savants en *-e* et populaires en *-el*).

La distinction des genres, qui n'existe pas dans la grammaire turque, apparaît dans le lexique turc grâce aux emprunts arabes féminins. Le suffixe de ceux-ci apparaît sous la forme de l'état absolu *-e* (*-a*) dans les emprunts savants et dans certaines catégories déterminées (féminins des participes, adjectifs, noms de métiers, exemple *sābiqa* « antécédent judiciaire »; certains pluriels, exemple *talebe* « étudiants(s) »; noms de lieux et d'instruments, exemple *mahkeme* « tribunal »; partiellement les noms d'action (*masdar*), dont certains ont l'autre forme. Celle-ci est la forme de l'état construit *-el* (*-at*), qui est généralisée dans les emprunts de caractère populaire. Il existe un certain nombre de doubles, dont une partie seulement avec des sens différents, ainsi *hareke* « signe-voyelle », mais *harekel* « mouvement »; *quvve* « force (terme scientifique) », *quvvel* « force (musculaire, etc.) ».

Le sujet ne peut être étudié complètement que si l'on considère à la fois le persan et le turc, qui en dépend très souvent (observation de J. DENY, confirmée par V. MINORSKI et E. BENVENISTE).

III. A. BASSET. — Résultats d'une enquête.

Aperçu sur des enquêtes récentes dans les domaines berbérophones d'Algérie et de Tunisie : reconnaissances par questionnaire court dans le nord du département d'Oran, l'Ouarsenis, la Kabylie, la Tunisie (où les îlots sont rares et petits). Les reconnaissances plus approfondies ont été faites dans l'île de Djerba dont les parlers n'étaient presque pas connus; les documents recueillis permettront dès maintenant une description sensiblement complète au point de vue grammatical; l'élaboration déjà faite a permis de reconnaître divers faits intéressants qui se groupent avec des phénomènes singuliers de divers parlers de régions plus occidentales.

Séance du 22 juin 1932

Compte rendu sur l'activité du groupe pendant l'année scolaire 1931-1932.

Pendant sa première année de fonctionnement, le groupe a reçu 31 adhésions. Les participants, pour une part, ne résident pas à Paris; les comptes rendus les tiennent au courant; l'un d'eux a pu faire une communication étant de passage; d'autres ont envoyé par écrit soit une communication soit des nouvelles sur leurs travaux.

Les séances ont été régulièrement suivies par une forte proportion des participants qui résident à Paris. Les différentes disciplines du sémitique, l'égyptien, le berbère sont représentées, la liaison avec la linguistique indo-européenne assurée.

Les cotisations, toutes versées, ont couvert les frais de bureau et de séance, de convocations et comptes rendus, de distribution du règlement; elles ont permis en outre une petite allocation à l'organisateur adjoint et une modeste réunion au café après la dernière séance. Il est resté un léger reliquat.

Provisoirement, on s'en tiendra aux résumés des communications, suffisants pour la mise au courant des adhérents non présents aux séances et pour les prises de date, la plupart des communications qui représentent un travail achevé devant paraître dans divers périodiques ou recueils. Il n'est pas exclu que plus tard le groupe publie une petite feuille annuelle imprimée. hospitalisée peut-être par un organe existant d'autre part.

Les participants qui n'étaient pas présents à la dernière séance sont priés d'envoyer aux organisateurs leurs changements d'adresse s'il y a lieu, et leurs suggestions éventuelles pour le fonctionnement et le recrutement du groupe.

Communications :

I. S. GRÉBAUT. — Les dénominatifs éthiopiens de la forme *gəbūr*.

En guèze la forme nominale *qetūl* ne sert pas seulement d'adjectif verbal, mais elle est très souvent dérivée d'un substantif. Les sens exprimés sont assez variés pour se classer dans 9 catégories, ainsi : (comparaison) *əbbūn* « qui est comme une pierre » (*əəbn*); (revêtement) *ṣəbūl* « poudreux » (de *ṣabal*), etc.

Observations : Tous les sens examinés paraissent pouvoir se grouper sous l'idée de « aboutissement à un état », ce qui est conforme à l'usage de *qetūl* dans les racines verbales (R. BRUNSCHWIG, M. COHEN).

II. R. BRUNSCHWIG. — Le nom *Azazel* dans la Bible.

L'explication du mot *azāzel* dans la Bible (Lévitique. 16) comme nom de démon est à repousser comme un contre-sens de basse époque. Il semble qu'on puisse rechercher une explication par la racine arabe *əzl* « éloigner, mettre à part »; il s'agirait du « désert » (l'arabe a *əəzal* « monticule de sable séparé »); la forme du mot serait celle d'un pluriel de pluriel. Mais la présence d'un mot arabe dans le texte biblique serait une étrangeté à expliquer.

Séance du 23 novembre 1932

Communications :

I. Marc COHN. — Le nom de la femme en mandéen.

Au sens de « femme », le mandéen a d'une part *gnb*, pluriel *gnšyp*, d'autre part *əlwl*. Le premier terme se rattache à la racine *wns* « homme, femme » connue par ailleurs dans les langues sémitiques. Dans le second terme, *w* ne doit pas faire partie du radical; celui-ci s'explique par la comparaison de l'hébreu *ayš*, féminin *əšl*, targum babylonien *əylw*; ce dernier, par sa terminaison, se groupe avec talmudique *əš(š)wl* « mariage » et « femme ».

Observations : Il n'y a pas à s'étonner de trouver deux racines différentes employées concurremment pour nommer la femme; les mots désignant les êtres humains ont souvent une histoire compliquée, spécialement en sémitique (Marcel COHEN). Le double sens « mariage » et « femme » ne se comprend bien que si le masculin de la même racine a le sens de « époux » et non celui de « mâle » (E. BENVENISTE).

II. J.-G. FÉVRIER. — Remarques sur divers mots et constructions des textes de Ras-Shamra.

Les dieux *hl*, *hlym*, *yrh*, *nr* pourraient être les divinités sudarabiques *hwl*, *hlm*, *wrh*, *nrrw*. — *gh* pourrait être « face » (arabe *ǧihal*) — *bn* est peut-être dans certains passages une forme de la préposition *mn* d'autres

langues — *plk* est peut-être « navire » (arabe *fulk*) —
gpn est peut-être Byblos.

L'infinitif absolu est souvent employé (ainsi *Syria*,
XII, p. 355 n. 2) — Le *m* final du pluriel, lorsque celui-ci
est à l'état construit, est sans doute un *w* (comparer
l'arabe) — Le passage *smę-l*, *Syria*, 1931, p. 295,1.15,
est à traduire comme *smę-ly* « écoute-moi ».

Observations : Réserves de CH. VIROLLEAUD sur divers
points.

Séance du 21 décembre 1932

Communications :

I. G. MARCY. — Sur l'alternance *a-ad* dans le pronom relatif commun en berbère du Sous.

Le pronom relatif en berbère du *sous* marocain a deux formes alternantes *a* et *ad*; c'est cette dernière qui est ancienne; dans la plupart des emplois de la forme *a*, une gémiation subséquente garde la trace du *d*. (Dans ces conditions un rapprochement avec les démonstratifs-relatifs du sémitique à élément *d* n'est pas exclu.)

Observations : Il y a lieu de poursuivre la recherche sur la base établie par G. MARCY, et en particulier de distinguer les cas où *a* (*d*) est sujet et ceux où il est objet (E. DESTAING).

II. CH. VIROLLEAUD. — Quelques mots de Ras-Shamra.

Ch. VIROLLEAUD étudie quatre mots du vocabulaire de Ras-Shamra. *hnzr* répond phonétiquement à arabe de *hinzir* « porc », mais il apparaît dans un seul passage, en parallélisme avec *glm* « jeune garçon » — *bšn* a le sens bien établi de « serpent » (en particulier dans le qualificatif de *ltn* « Leviathan », *bšn brh* qui répond à hébreu *nahās bariah*); il correspond étymologiquement à arabe *baṣan*, accadien *bašmu*, hébreu *peten*. — *pqn* qui est la seule dénomination du « pied » s'explique par hébreu *paqm* « pas », accadien *pēmu* (une fois *pēnu*) « jambe ». — *bht*, parallèle à *hkl* « temple », paraît être une variante de *bt* « maison »; comparer *bš* « avoir honte », hébreu *bōš*, mais araméen *bht*.

Observation : Pour *bht* il faut peut-être penser à une notation de voyelle surlongue remplaçant une ancienne diphtongue (M. COHEN)

Séance du 25 janvier 1933

Communications :

I. CH. VIROLLEAUD. — Le phonème *ġ* à Ras-Shamra et en accadien.

Il existe à Ras-Shamra une consonne *ġ* (*ġayn*), variante graphique du *ġ* (*ġayn*), et beaucoup moins fréquente que lui. La distinction phonétique paraît, d'après les correspondances étymologiques, moins nette que la distinction entre *h* et *h*, et plutôt indécise comme celle des deux *š*.

Les exemples les plus sûrs sont : *ġlmt* « jeune femme » (arabe *ġlm* « garçon », hébreu *ġlmh* « jeune fille »), *šġr* « petit » (arabe *šġr*, accadien *šihru*) et sans doute *šġr* « porte » (arabe *šāgr* « ville frontière », cananéen d'El Amarna *šahri*). Mais *ġ* paraît correspondre à *ġ* de l'arabe dans *šġd* « monter » (hébreu et arabe *šġd*) et *ġnb* « raisin » (arabe *ġnb*, accadien *enbu* et *hanibu*). Inversement *ġ* de Ras-Shamra correspond à *ġ* de l'arabe dans *ġrb* « entrer » (arabe *ġrb*).

Les exemples ci-dessus montrent une relation : accadien *h* (ou zéro et *h*) correspondant à occidental *ġ*.

Observations : Les correspondances qui font difficulté peuvent s'expliquer : pour *ġnb* c'est l'arabe qui est en dehors de l'équivalence régulière, parce que le mot y est un emprunt au sémitique septentrional (M. FEGHALI); des variantes se montrent dans les lexiques connus, ainsi pour un assez grand nombre de mots à l'intérieur de l'arabe classique ou vivant (G. COLIN) pour certains autres dans les rapprochements de langues différentes : ainsi sudarabique *ġrb* (comme à Ras-Shamra) correspond à arabe *ġrb* (M. COHEN).

A la question de savoir si *ġ* est vraiment un phonème sémitique ancien (E. BENVENISTE), il semble qu'on peut répondre affirmativement : en effet, à l'arabe, au sud-

arabique, et aux notations isolées de mots cananéens, on peut ajouter maintenant les faits suffisamment cohérents de Ras-Shamra, et les faits accadiens; en effet, en accadien, contrairement à ce qu'on a enseigné jusqu'à présent, *g* n'est représenté par zéro qu'à l'initiale de quelques mots; dans d'autres, soit à l'initiale soit à l'intérieur du mot, il y a hésitation entre zéro et *h*, dans d'autres enfin constamment *h*. Il faut toutefois observer que *g* est assez rare partout, qu'il est sujet à être éliminé entièrement dans certaines langues (ainsi éthiopien), que là où il est représenté il est sujet à des variations, peut-être dialectales (arabe, accadien), ou à des altérations (traitement sourd en accadien)(M. COHEN).

II. Marcel COHEN. — Publications récentes sur le chamito-sémitique.

Les études de comparaison chamito-sémitique sont en activité. La publication récente du grand dictionnaire égyptien d'ERMAN-GRAPOV entraîne des travaux neufs, d'esprit comparatif (ainsi Feichtner, etc., dans *W.Z.K.M.* 1932). C. BROCKELMANN se repose la question des relations du sémitique avec d'autres langues, et conclut plutôt (sauf pour l'égyptien) à une « confédération » de langues sans lien génétique (*Anthropos* 1932). Au contraire E. ZYHLARZ, examine résolument (comme M. COHEN dans *Les langues du monde*) l'ensemble « génétique » sémitique, égyptien, berbère, couchitique (*Zeitschrift für Eingeborenensprachen*, 1932).

Dans un cours de l'Ecole des Hautes Etudes, Marcel COHEN examine une question importante de structure, celle des formations plurilitères, dans les quatre groupes considérés.

Séance du 22 février 1933

Communications :

I. G. MARCY. — Le déchiffrement des inscriptions libyques.

Le déchiffrement des inscriptions libyques tenté jusqu'ici en partie par des épigraphistes non berbérissants n'a pas assez tenu compte des conditions réelles du berbère et, en ce qui concerne les principales inscriptions bilingues, du punique. Il faut penser à la possibilité de retrouver dans les inscriptions certaines particularités modernes, surtout celles du touareg, ainsi *h* au lieu de *z* des autres dialectes. Il se peut aussi qu'il y ait des variantes graphiques d'une même lettre, en raison de la provenance des inscriptions. D'autre part il est probable que dans les bilingues les deux textes se suivent de près, mais en tenant compte de certaines équivalences; ainsi les noms propres puniques ou latins peuvent être en libyco-berbère traduits et non transcrits.

La traduction tentée suivant ces lignes directrices donne de bons résultats.

Exemple : La première ligne de la bilingue de Dougga donne en berbère : « La ville de Dougga a bâti un monument à Masinisa » et le punique (dans la traduction rectifiée d'après le berbère mieux connu) : « La ville d'ici a bâti un temple, Dougga, à Masinisa. »

(L'étude de G. MARCY paraîtra prochainement *in extenso* dans *Hesperis*).

Observations. — Il est heureux qu'un nouveau déchiffrement d'ensemble soit abordé par un berbérissant exercé et informé (G. COLIN, M. COHEN). Il faut naturellement être prudent avant d'admettre des variations

dialectales anciennes dans un petit nombre d'inscriptions; on peut se demander si celles-ci ne reflètent pas un usage fixé littérairement (MARCEL COHEN).

L. H. GRAY. — Notes étymologiques sur les verbes faibles en hébreu biblique.

Des verbes « faibles » hébreux doivent être mis en rapport avec des racines de composition analogue en araméen et en arabe. Les travaux de l'auteur lui ont permis de dresser une liste de ces correspondances, dont une partie sont citées en séance.

Observations. — Certains des verbes hébreux cités sont rares et même de sens assez mal établi (MARC COHN); pour ces mêmes verbes, on peut compléter encore les analogies soit du côté arabe (G. COLIN) soit du côté araméen (MARC COHN).

Séance du 22 mars 1933

Communications :

J.-G. FÉVRIER. — Le traitement des spirantes emphatiques à Ras-Shamra.

Le mot *mš²l* de Ras-Shamra doit désigner un « abri (contre le soleil) » : il fournit un exemple du traitement à Ras-Shamra de la consonne qui est *ṭ-spirant* en arabe, *š* en hébreu, *ṭ* en araméen.

Observations. — Les textes inédits confirment l'observation précédente, par l'exemple sûr *s²l* « ombre ». Le *š²* de Ras-Shamra correspond indifféremment à *ṭād* et à *ṭ-spirant* de l'arabe ; le *š* ordinaire correspond surtout à *š* de l'arabe, mais aussi à *ṭ-spirant* ; très rarement un même mot a les deux graphies. La question n'est pas encore claire (Ch. VIROLLEAUD).

Georges S. COLIN. — Faits de phonétique arabe d'Espagne.

Quelques traitements particuliers des labiales et des liquides.

Les groupes *bw*, *mw*, *fw* suivis d'une voyelle passent parfois à *wb*, *wm*, *wf* : il s'agit vraisemblablement d'une métathèse provoquée par le besoin de faire commencer le groupe par le phonème de moindre aperture.

L'occlusive *b* passe parfois à *w* : il doit s'agir d'une tendance phonétique hispanique. Un auteur arabe d'Espagne, dans un traité sur la prononciation classique du Coran, signale, pour son pays, l'existence d'un « *b* mou » ; rapprocher aussi le traitement spirantisé du *b* dans les parlars romans actuels de la Péninsule.

Après voyelle brève et devant consonne, *r*, *l*, *n* pas-

sont parfois à *y*. Ces passages ont été facilités par la parenté des liquides avec la semi-consonne ou semi-voyelle *y* : ce sont toutes des faibles.

Observations. — Les faits signalés correspondent à des tendances sémitiques générales, en particulier en ce qui concerne la faiblesse des labiales (MARCEL COHEN).

Nouvelles.

A. BASSET donne de brèves indications sur ses enquêtes récentes en pays berbères : chez les Zenaga au Sud de la Mauritanie, les Harakta el Madher (département de Constantine) et les habitants des Ksours oranais et ceux des Ksours marocains voisins.

Communications :

Marc COHN. — Observations sur le néo-syriaque d'Ourmiah (Phonétique).

La présence à Paris d'un araméen d'Ourmiah instruit a permis une enquête sur son parler. Il distingue bien les consonnes emphatiques des non-emphatiques correspondantes. Les laryngales sont altérées : le *h* ancien est articulé *h* (se confondant avec *k* spirant), le *gayn* est réduit à zéro. Le traitement des consonnes sujettes à spirantisation en syriaque est inégal : *t* et *d* ne sont pas spirantisés, *k* passe à *h* et *g* à *g*; *p* reste un *p* à peine affaibli, qui même remplace *f* dans les emprunts, *b* est une sorte de *v*. Cette dernière prononciation est aussi celle de l'ancien *w*. Dans les voyelles, il n'est fait aucune distinction entre les deux sortes d'*a* ancien, prononcés également *a*.

Observation. — Le consonantisme est très réduit. Un *p* spirant bilabial s'observe chez les familles juives de Palestine; il y aurait matière à une enquête sur cette articulation. Il serait utile d'observer aussi la prononciation d'Araméens ne possédant pas le turc comme langue seconde, ce qui est le cas de l'informateur en question (M. COHEN).

Marcel COHEN. — Dénominations du testicule et de l'œuf dans diverses langues chamito-sémitiques et autres.

Le double sens de « testicule » et de « œuf » est en certaines langues chamito-sémitiques celui d'une racine se présentant avec une consonne postpalatale ou vélaire,

une liquide (généralement *l*) et un troisième élément *y*, *w*, ou *h*. Les principales données sont indiquées dans C. BROCKELMANN, *Gibt es einen hamitischen Sprachstamm*, p. 813; ainsi berbère *iglayn, taglayt*. Le rapport entre les mots amhariques *q^wəla* (ancien *q^wəlha*) « appareil sexuel mâle » et *əŋq^walal* « œuf » a été signalé par PRAETORIUS, *die Amharische Sprache*, p. 149 et 157; il faut ajouter l'arabe maghrébin *qalwa*, pluriel *qlāwi* « testicule », et tenir compte de divers contacts avec le nom du « rein » et de racines de sens « être rond, rouler » et « caqueter ». Ce mot sporadique en chamito-sémitique est peut-être un mot voyageur qui se retrouverait ailleurs; TROMBETTI, *Comparazioni lessicali*, p. 100, a indiqué le rapprochement avec latin *coleus*, divers mots ouralo-altaïques (qu'il croit pouvoir grouper avec le sens de « testicule ») et un mot papou; à celui-ci se joindraient de nombreuses formes « océaniques » d'un nom de l' « œuf » et du « fruit » (quelquefois du testicule », voir RIVET, *Sumérien et Océanien*, p. 33.

Communications :

- I. S. GRÉBAUT. — Morphologie nominale éthiopienne; remarques sur quelques formes anciennes.
-

Les anciens manuscrits éthiopiens du xiv^e siècle montrent diverses formes nominales qui ne répondent pas aux règles classiques. Ainsi la règle d'assimilation d'une voyelle *a* à un *a* subséquent après laryngale n'est pas appliquée dans des mots comme *bəal* « entrée », *rəhab* « faim ». On trouve *hiya* « là » et *ziya* « ici » au lieu de *həya* et *zəya*, et d'autre part *nabəy* au lieu de *nabiy* « prophète ». On trouve les mots invariables *əamē* et *sobē* « lorsque » au lieu de *əama* et *soba*; ou rencontre, *əabrēt*, au lieu de *əabrēt*, « alternance, fois, etc ».

Observation. — Certains des faits signalés sont nettement archaïques; d'autres sont aberrants, d'autres sembleraient marquer des tendances plus récentes que le guèze classique : peut-être les documents anciens examinés ont-ils une teinte dialectale dont la tradition est perdue; peut-être aussi y a-t-il eu, postérieurement, dans le guèze classique, réaction archaïsante contre certaines innovations (Marcel COHEN).

- II. Marc COHN. — L'araméen d'Ourmiah; remarques sur la morphologie et le lexique.
-

Le verbe du dialecte araméen d'Ourmiah chez l'informateur observé à Paris comporte un système temporel plus simple que celui qui est décrit dans les grammaires; certaines des combinaisons indiquées dans celles-ci ne paraissent pas être d'usage courant. Les formes vrai-

ment usuelles sont les suivantes: la combinaison du participe actif avec la particule *ki* donne un présent actuel *ki gallen* « je tue »; avec *bit* on obtient un futur *bit gallen* « je tuerai ». Le participe passif avec *l* donne le seul passé usuel *qil-li* « j'ai tué ». L'infinitif avec préposition et auxiliaire donne une forme de définition ou présent non actuel : *biqala vin* « je tue ».

Publications.

Les observations de M. COHN sur l'araméen d'Ourmiah doivent faire la matière d'un article dans le *Bulletin de la Société de Linguistique*.

Des disques enregistrés par son informateur font partie de la collection du Musée de la Parole de l'Université de Paris.

Séance du 21 juin 1933

Compte rendu sur l'activité du Groupe pendant l'année scolaire 1932-1933

Le groupe peut être satisfait de sa seconde année de fonctionnement; il s'est affermi, il a progressé; il peut viser pour l'avenir à une plus grande extension.

Des 31 participants de l'année de fondation 1931-2, quelques-uns (7 exactement) n'ont pas renouvelé leur adhésion. En novembre 1932, en vue de l'élargissement du groupe, 67 circulaires-convocations ont été envoyées à des non-adhérents. Au cours de l'année 15 adhésions ont été recueillies, ce qui porte le nombre des participants à 39; de plus un échange de nos comptes rendus contre une publication a été établi, un autre doit se faire à l'avenir, un service a été fait en outre à un très petit nombre de bibliothèques. Des 39 participants, 19 résident habituellement à Paris, 13 en province ou en Afrique du Nord, 7 à l'étranger. La participation aux séances a été en moyenne de 7 adhérents et 1 invité et demi; il semble que cette proportion (un peu inférieure à celle de l'année précédente) pourrait être dépassée.

Les 39 cotisations versées (auxquelles s'ajoute un petit supplément de recettes, un participant ayant payé à l'avance pour l'année prochaine, un des nouveaux adhérents ayant payé rétrospectivement pour l'année dernière et doublé volontairement ses deux cotisations) ont couvert nos dépenses de séances et de comptes rendus, et ont permis pour la dernière réunion l'organisation d'un goûter dans la salle même de nos séances.

Communications :

I. J. CANTINEAU. — Les noms de l'homme et de la femme en sémitique.

Pour désigner l' « être humain », l' « homme », la « femme » les langues sémitiques disposent du groupe de racines suivant (les mots isolés de diverses langues ne sont pas considérés ici) 1° : *ʕnš* « être humain », au singulier et au pluriel; accessoirement « hommes » au pluriel, tout le sémitique, sauf sudarabique; 2° *nyš* « êtres humains », coll. ou pluriel en accadien et en arabe; 3° *nš* « femmes » au pluriel en cananéen, araméen, arabe; 3° *bis nšw* « femmes » au pluriel en arabe; 4° *ʕnt* « femme » au singulier et secondairement au pluriel, en araméen, arabe et sudarabique; 4° *bis ʕtt* (?) « femme » au singulier et secondairement au pluriel; en accadien et en cananéen (voire en mandéen sous la forme *ʕtwi*?); il est possible qu'il s'agisse de la racine *ʕnt* passée à *ʕtt* par assimilation de *-n-* à *-t-*; 5° *ʕyš* « homme » au singulier et secondairement au pluriel, en cananéen, araméen, sudarabique.

Si l'on considère les quatre premières racines 1, 2, 3 et 3 *bis*, on aperçoit une base sémitique bilitère *nš*, susceptible de divers élargissements par *ʕ-*, *y-*, *-w*. La racine *ʕnt* (avec son doublet douteux *ʕtt*) et même la racine *ʕyš*, malgré l'absence de *n*, ne sont sans doute pas à séparer complètement.

II. Marcel COHEN. — Sur l'arabe parlé à la Côte des Somali et au Harar.

L'arabe parlé comme langue seconde de relation par des indigènes de la côte orientale d'Afrique (région de Djibouti et à l'intérieur Harar) comporte l'usage de la forme de première personne du pluriel de l'imparfait et du parfait des verbes à la fois comme pluriel et comme singulier : ainsi, dans un questionnaire linguistique récemment rempli à Tadjourah par l'Administrateur

Lucas, avec un interprète d'origine abyssine, on trouve des formes comme *šeyebna* « j'ai vieilli », *nakbal* « j'accepte » (Voir M. COHEN, *Etudes d'Ethiopien méridional*, p. 245 note), mais le même questionnaire contient d'autre part des formes comme *abol* « j'urine », *ball* « j'ai uriné ». L'enquête est à poursuivre tant sur la Côte africaine qu'au Yemen.

Séance du 23 novembre 1933

Communications :

Ch. VIROLLEAUD. — Questions de phonétique de la langue de Ras-Shamra (en particulier sur les sifflantes), d'après de nouveaux textes.

I. Ch. VIROLLEAUD signale que, dans un texte tout récemment découvert à Ras-Shamra, et qui est une sorte d'hymne à la Lune, il y a deux cas très nets de l'emploi de *š* pour *ʃ*. C'est d'abord l'adjectif *šhr*, pour *ʃhr* « pur » et, en second lieu, *lšpn*, pour *lʃpn*, nom divin très fréquent mais d'origine obscure.

D'autre part, le qualificatif *el dped*, qui accompagne le plus souvent le nom de *lʃpn* est écrit dans le nouveau texte *s²ped*, d'où il résulte que le premier *d* représente, non une dentale, mais une spirante; on savait déjà, du reste, que RS/*d* = *zain* = *dál*.

Enfin, les nouveaux textes fournissent plusieurs exemples du samech² qui s'était rencontré dans les textes de 1929, mais qui ne figure nulle part dans les Poèmes. C'est ainsi que *kse*, « trône » et *ssw* « cheval » sont écrits au moyen de ce second samech, lequel ne remplace pas samech¹, mais représente un doublement du phonème *s*.

Observations. — La plupart des faits de Ras-Shamra s'expliquent, en effet, par des conservations probables d'interdentales de caractère non cananéen, pour lesquels l'hypothèse d'un usage amorrhéen est séduisante. D'autre part, un traitement sifflante au lieu de *ʃ* est étonnant, la *ʃ* emphatique n'étant nulle part spirant (Marcel COHEN).

A propos des variantes *ʃhrm* et *šhrm* mentionnées par M. VIROLLEAUD, on se rappelle *Zi-da-num* (c.-à-d. *ši-da-num* = *šdwn*) et *t/ʃi-da-num*, *t/ʃu-ri-Dagan*

et *A-bi-z/šū-ra* et autres cas d'un changement entre *l* et *š* dans les textes cunéiformes influencés par les Amorrhéens (voir *Zeitschr. f. Ass.* 38 p. 269 note 3). Le changement entre *d* (pour *z*) et *s*² observé par M. VIROLLEAUD à Ras-Shamra a aussi une analogie dans ces textes. cf. le nom propre amorrhéen *Dākirum* peut-être identique à *Zākirum*. Au cas où les deux rois *Rit-Adad* et *Riš-Adad*, connus comme adversaires de *Narām-Sin* d'Accad, seraient identiques et leur nom à dériver de *wrl* (cf. aussi le nom amorrhéen *Ja-ri-šum*), il serait probable que les Amorrhéens avant 2000 prononçaient *l*, *d* *l*-spirants comme l'arabe et pas encore comme l'hébreu et l'accadien, ce qui prouve qu'on a le droit de rapprocher l'amorrhéen plutôt de l'araméen que du cananéen (pour l'importance de cette question voir l'exposé théorique de M. NOTH, *Zeitschr. f. Assy.* 39 p. 219 sq.). Les scribes accadiens n'ayant pas d'autre moyen de transcrire *l*, *d* et *l*-spirants remplaçaient le premier en partie par *l*, en partie par *š*, le second en partie par *d*, en partie par *z*, le troisième en partie par *l*, en partie par *š*, ce qui indique peut-être en même temps que les Amorrhéens s'adaptaient peu à peu à la prononciation accadienne. Il serait possible que les faits soient analogues à Ras-Shamra (Julius LEWY).

Marcel COHEN. — Sur le passage de la forme d'écriture cananéenne à la forme araméenne.

Il est connu que les caractères à boucle ou cercle de l'écriture cananéenne se sont ouverts par le haut dans l'écriture araméenne. Cette évolution s'explique si on pense que les scribes araméens ont pris l'habitude de n'écrire qu'en traits droits ou très peu incurvés, allant tous de haut en bas, sans jamais remonter et tourner; c'est ainsi qu'écrivent les scribes éthiopiens; dans ces conditions on s'explique, par exemple, qu'un cercle devienne une sorte de V (*ḡayn* cananéen et *ḡayn* araméen).

Communications.

I. Marcel COHEN. — *gyə, ge, etc.* « vallée, pays ».

On a déjà rapproché hébreu *gyə, gy* « vallée, plaine basse » des mots araméens et arabes correspondants à radical *gww, gw* (partiellement avec le sens de « intérieur »). La dernière édition du dictionnaire de Genesius mentionne même le sudarabique épigraphique *gw*, d'interprétation contestée. Il faut ajouter un exemple minéen *gwə* « carrière ». Le guèze ne fournit rien. En amharique *ge* (anciennement *gwe*) n'apparaît que comme second élément de mot, sans doute avec la valeur de « pays », et aussi avec celle de « côté, partie ». De même *ge* vaut « pays » en composition en gouragué; le mot isolé veut dire « maison » dans le dialecte aymallal. En harari *gəcy* est le mot qui signifie « ville »; en argobba *ge* est « endroit, ville ». D'autre part l'amharique *geta* (plus ancien *gweta*) « maître, seigneur » doit s'expliquer comme un dérivé de *ge* avec suffixe d'abstrait *-ta*, donc exactement à l'origine « seigneurie »; les isolés *trigrigna gwayta* d'une part, *galla gofta* d'autre part, avec le même sens de « seigneur » sont sans doute empruntés à l'amharique.

L'arabe *qag*, « plaine (basse) » auquel correspond le mehri *qaw, qa* « terre » n'est peut-être pas à séparer étymologiquement de l'ensemble précédent, qui pourrait être un emprunt du sémitique à un autre groupe de langues.

Observations. — Le mot grec, *gaia, ge* « terre (élément) », « contrée », etc., qui est isolé en indo-européen, ne doit pas être séparé du mot qui s'est répandu dans la plus grande partie du sémitique (M. COHEN). — Le sogotri a *gəhi* « vallée » (W. LESLAU) — L'arabe *gaww*

désigne comme élément l'atmosphère où tout est inclus (G. S. COLIN) — Il faut sans doute rapprocher l'arabe *haww* « vallée spacieuse » (M. COHEN) — En galla on trouve *goyta* « roi », *gofta* « seigneur »; celui-ci est à rapprocher de somali *gob* « noblesse » (E. CERULLI).

II. Wolf LESLAU. — Explications et rapprochements à propos de quelques éléments du vocabulaire mehri.

La préposition *ka* a souvent le sens de « avec, en compagnie de »; elle s'emploie aussi avec les mots qui désignent un moment du temps. L'usage de l'amharique *ka* corrobore ces emplois. L'élément *še* « avec » qui ne s'emploie qu'avec les suffixes pronominaux représente un traitement palatal de *ka* (avec stades intermédiaires *ke*, *ki*); comparer ailleurs en sudsémitique des palatalisations analogues de *ki* suffixe pronominal (arabe dialectal ancien, amharique) et en mehri même *šebediḥ* « foie » (racine *kbd*), en soqotri *bōši* « pleurer » (racine *bky*). L'élément *ha* « vers » serait une autre variante de *ka*, avec un sens et un affaiblissement consonantique qui se retrouvent aussi en amharique.

Kalayni « au soir » (et simplement « soir ») (comparer *kesōbeh* « matin ») est à décomposer en *ka* et *layli* « nuit » avec dissimilation du second *l* (comme dans l'hébreu *lwn* « passer la nuit »).

Maken « beaucoup, très » rappelle l'amharique *magan* « très large », des échanges de *k* et *g* sont connus par ailleurs en mehri.

Towu « manger, avec ses dérivés, trouve son homologue en accadien *taṣāu* « manger, dévorer ». L'un et l'autre s'expliquent par la racine *šwy* « désirer ». En mehri même *šuhail* « repas » correspond à *šhōwu* « désirer » (autre dérivé de la même racine).

(Communication perue dans *Memoires de la Société de linguistique*, XXIII, 1935).

Observation. — Les sens de *ka* sudarabique et éthiopien « à partir de, jusqu'à, avec » ne diffèrent pas au fond de celui de « par rapport à », d'où « comme » connu ailleurs. (M. COHEN); le sens de « vers » est sans doute attesté dans l'hébreu *bozaka* (P. KRAUS). Pour *magan*, le mot en amharique est dialectal et employé par des musulmans : il peut avoir été emprunté à l'arabe (Marcel COHEN).

Séance du 24 janvier 1934

Communications :

I. S. GRÉBAUT. — Les formes nominales éthiopiennes *ɔaqlāli* et *maqlali*.

En guèze, les formes nominales *ɔaqlāli* et *maqlali* dérivant du causatif simple *ɔaqlala* sont fréquentes. Un certain nombre d'entre elles cependant ne sont pas mentionnées dans le *Lexicon* de Dillmann. Il faut signaler, en outre, la coexistence des deux formes pour une même racine : *ɔastāyi* et *mastayi* « qui donne à boire », *ɔarhābi* et *marhābi* « qui fait des largesses », *ɔadkāmī* et *madkarī* « qui affaiblit », *ɔarhāqi* et *marhāqi* « qui éloigne », *ɔaṣṣgābi* et *maṣṣgabi* « qui rassasie », etc., (formes ignorées de Dillmann). Juste d'Urbin avait déjà consigné dans son dictionnaire éthiopien-amharique-français de semblables formes appariées, *ɔalkāwi* et *malkawi* « qui affaiblit la vue », *ɔalhāmi* et *malhāmi* « qui broie », *ɔalbāsi* et *malbasi* « qui vêt », *ɔalmādi* et *mal-madi* « qui habitue », *ɔalsāḥi* et *malseḥi* « qui rend insipide », etc. (formes ignorées de Dillmann). Aucune différence sémantique n'étant saisissable entre les deux types *ɔaqlāli* et *maqlali*, il y a lieu semble-t-il de reconnaître là un phénomène de concurrence morphologique.

Observations : La forme *ɔaqlāli*, qui a le schème de tous les participes en guèze, est une forme récente. L'ancienne langue avait au causatif la forme à préfixe *m*, connue par l'arabe, qui se trouve encore dans des substantifs isolés, comme *masfən* « juge »; la forme *maqlali* est une forme mixte, qui a reçu la terminaison *i* des participes guèzes, la voyelle *a* (empruntée à des noms de lieu et d'instrument) évitant de laisser *ɔ* en voyelle ouverte) On peut se demander s'il y a eu con-

currence de *maqtali* et *saqtāli* dans un même dialecte, ou si les exemples cités ne reposent pas sur le mélange littéraire de deux états de langue locaux (M. COHEN).

II. Georges S. COLIN. — Sur des racines qui se présentent dans le lexique arabe avec plus d'un traitement de la même consonne.

En examinant le vocabulaire de la langue arabe classique, de beaucoup le plus riche de toutes les langues sémitiques, on est frappé du grand nombre de racines possédant à la fois la même valeur fondamentale et les mêmes sens dérivés. Souvent aussi, dans une même série sémantique, les différentes racines ont deux ou trois radicales différentes, mais appartenant à une même catégorie physiologique (type *ḥrš* et *ḥrī*). — Parfois encore, la correspondance entre les radicales se fait entre phonèmes appartenant à des catégories plus éloignées : par ex. palatales occlusives et dentales (sifflantes ou occlusives).

Cette coexistence dans le dictionnaire de racines (ou plutôt de variantes radicales) légèrement ou profondément différenciées peut s'expliquer suffisamment par l'éclectisme des lexicographes arabes qui ont enregistré pêle-mêle toutes les formes qui avaient cours dans les différentes tribus ou fractions de l'Arabie.

Ces séries de variantes radicales fournissent des gammes de correspondances phonétiques, infiniment plus riches et plus nuancées que ce dont on disposait jusqu'ici pour le sémitique et comparables à celles que l'on a pu établir pour l'indo-européen.

Cependant, les différentes variantes dialectales étant toutes mises sur le même plan par les lexicographes arabes, sans être ni datées, ni attribuées à telle ou telle tribu, il est le plus souvent impossible de dire dans quel sens s'est effectué le passage d'un phonème à l'autre, ni même d'assurer qu'il y ait eu passage plutôt que coexistence. Par ailleurs, il convient de distinguer les correspondances portant sur la base bilitère fondamentale de celles qui portent sur l'élément secondaire trilitérissant.

(G. S. COLIN donne des listes de correspondance que ses recherches lui ont permis de déterminer).

Observations : La question devra être examinée plus avant, en examinant certaines alternances avec des listes d'exemples (voir le programme de la prochaine séance).

Les rapprochements à l'intérieur de l'arabe sont le point de départ de la recherche, mais il faut chercher les correspondances dans l'ensemble du sémitique (M. FEHALI, E. BENVENISTE, M. COHEN). Il y a lieu de voir quelle est la part statistique des doublets à l'intérieur de l'arabe, de voir quels sont ceux qui se rencontrent aussi en dehors de l'arabe; opérer d'abord sur les rapprochements de sens évidents, ne comportant pas de part d'interprétation; tenir compte des phénomènes d'accommodation, en étudiant la composition totale des racines à doublets. Il n'est pas étonnant que l'immense lexique arabe accueille des variantes dialectales (M. COHEN).

Communications :

I. Ch. VIROLLEAUD. — A. Un nom égyptien à Ras-Shamra ?

Dans un colophon d'un texte de Ras-Shamra, il semble qu'un scribe *elmlk sby* est désigné comme « élève » d'un personnage portant le nom non-sémitique de *aln prln*; s'il s'agit d'un nom égyptien commençant par *aton*, il y aurait des chances pour que ce nom remonte à la XVII^e dynastie.

B. *Les noms de quadrupèdes dans la langue de Ras-Shamra :*

Les textes alphabétiques de Ras-Shamra contiennent une quarantaine de noms d'animaux. — Presque tous les noms de mammifères sont identiques à l'hébreu. Ainsi *alpm* « bœufs », *elm* « béliers », *egl* « veau », *egll* « génisses », *hmr* « âne », *aylm* « cerfs », *aylt* « biches », *yglm* « bouquetins ».

sen qui désigne le petit bétail (accadien *šēnu*) est un collectif comme en hébreu.

Mais « cheval » est *ssw* pluriel *sswm*, alors que l'hébreu a *sws*, pluriel *swsim*, l'accadien *sīsu* et le cananéen d'El-Amarna *zuzi*.

« Porc » s'écrit *hnzr*, comme en arabe, alors que l'hébreu a *hazir* et l'accadien *humsiru*.

Observations : Certains noms d'animaux peuvent prêter à divers rapprochements; ainsi en arabe *yaḥmūr* désigne, en même temps que l'onagre, une espèce d'antilope (G. S. COLIN).

II. Georges S. COLIN. — Cas d'alternances entre palatales occlusives et dentales sifflantes en arabe.

Les renseignements fournis par les grammairiens arabes permettent d'établir, pour les palatales occlusives, une série « archaïque » *k*, *g*, *ǧ* (occlusive sonore vélarisée).

En face des autres séries consonantiques (labiales; dentales, occlusives et sifflantes; laryngales) qui, pour la période historique tout au moins, se présentent comme particulièrement stables, les *palatales* offrent un caractère tout spécial d'instabilité.

Dès la période classique, on signale des cas dialectaux de passage de *k* à *g* ou, sous l'influence d'une voyelle *i*, à *kš*, *ks*, ou *š*. Le *g* permute avec *ǧ* tant dans des mots arabes que dans des emprunts faits au pehlevi (cas du *g* pehlevi final). — Le *g* peut aussi passer à *y*, peut-être par l'intermédiaire d'une valeur dialectale *gy*.

Dans les parlars modernes, c'est aussi la série des palatales qui offre les cas d'évolution les plus poussés :

- k) *č*; *č*; *š*; *ɔ*
- ǧ) *ǧ*; *d*; *ǧ*; *k*; *ɔ*
- g) *gy*; *ǧ*; *ž*; *y*

C'est là tout ce que l'étude des grammairiens arabes et l'examen des parlars modernes permet de noter au sujet des palatales. Cependant le dépouillement du dictionnaire arabe met en relief de nouveaux faits : nombreux cas d'équivalence entre les occlusives palatales « archaïques » et des sifflantes.

Jusqu'à présent, les équivalences constatées — les plus fréquentes sont celles avec le *š* :

- 14 cas de *š* pour *ǧ*.
- 10 cas de *š* pour *g*.
- 8 cas de *š* pour *k*.

Ensuite, vient le *z* :

- 11 cas de *z* pour *ǧ*.
- 6 cas de *z* pour *g*.
- 2 cas de *z* pour *k*.

Avec les sifflantes sourdes, les cas d'équivalence paraissent sensiblement plus rares, surtout avec le *š*, contrairement à ce que l'on pouvait attendre :

- 4 cas de *s* pour *ǧ* et 5 de *š* pour *ǧ*.
- 2 cas de *s* pour *k* et 1 de *š* pour *k*.
- 1 cas de *s* pour *ǧ*.

(Tous les exemples recensés sont énumérés en séance par G. S. COLIN; ils ne peuvent malheureusement pas être reproduits dans le présent compte rendu, mais doivent paraître ultérieurement dans un article).

Observations. — La faiblesse de la base d'articulation postpalatale est un trait marquant de la phonétique chamito-sémitique. Il n'est pas étonnant de lui voir développer ses effets en arabe.

Peu des exemples cités par G. S. COLIN font partie du fonds commun connu du sémitique. D'autre part comme ils présentent presque tous l'alternance de la seule radicale postpalatale et que les couples envisagés ont des sens précis identiques, il n'y a pas à douter des rapprochements faits, mais il faut admettre les correspondances heureusement rassemblées et formulées ici. Reste à les expliquer. Or le préambule de la communication rappelle fort à propos les traitements variés des parlars actuels de l'arabe. Le plus souvent il s'agit de traitements affriqués; mais l'alphabet arabe ne connaît pas de notation des affriqués. Il n'est donc pas étonnant que les lexicographes ayant à enregistrer des prononciations affriquées aient eu recours surtout à des signes de sifflantes dentales, et spécialement au signe de celle qui est par elle-même la plus compliquée, le *ʃ*. Les mots-variantes ont dû être des formes dialectales plus ou moins incorporées au langage commun (comme en français « pigeon » pour « pichon », « rescapé » à côté de « réchapé », etc...), quelquefois peut-être aussi des mots arabes ayant passé à d'autres langues et réempruntés par la suite (M. COHEN).

Séance du 21 mars 1934

Communications :

I. Ch. VIROLLEAUD. — Les noms d'animaux dans la langue de Ras-Shamra (suite).

Le cri du bœuf est *ggt*, celui de l'ebri (h. *abbîr*), *šegt* ou *šeqt*; celui de l'âne, *nhqt*. Tous ces mots sont identiques à leurs équivalents hébraïques.

« Hennir » se dit *ggr*, qui, en hébreu, signifie « crier ».

Pour le cri du chien et de la vache (sauvage), on emploie le mot *zgt*, se rattachant à une racine *zġ*, qui se rencontre à la 3^e p. fém. de l'impt. *tzġ*.

Oiseaux. — *gšr*, plur. *gšrm*, désigne l'oiseau en général; c'est l'acc. *iššuru*. — « Aigle » = *nšr*, pl. *nšrm*, comme en hébreu, ou bien *dey* = héb. *dāwāh*. — Hirondelle = *snn̄t* = acc. *sinuntu*.

Reptiles. — Comme il a été dit dans une précédente communication: serpent = *bšn*, qui est acc. *bašmu*, héb. *peten*.

Insectes. — Sauterelle = *erby*, héb. *arbeh* ou bien *hsn*, qui est sans doute héb. *hāsīl*.

Poisson. — *dg* comme en héb., et peut-être aussi *dgt*, qui serait l'héb. *dāgā*.

Souffle vital, âme. — Le mot général est *rh* dont un texte indique deux divisions : *npś* et *brl̄*.

II. André BASSET. — Présentation de cartes linguistiques berbères.

M. A. BASSET présente quelques cartes de géographie linguistique (*mulet*, sg. pl.; *mule*, sg. pl.) concernant les parlers berbères de l'Algérie (territoire du Nord).

III. J. DENY. — Un terme technique tiré de l'arabe pour désigner l'*onomatopée*.

Certains lexicologues persans et turcs (antérieurs au XIX^e s.) emploient dans le sens technique d'« onomatopée » le mot *hikaye* qui n'est généralement connu que dans le sens de « conte, récit ». De SACY a cependant signalé pour le même mot le sens de « discours direct », tout en paraissant rattacher cette signification à celle de « récit ». Il paraît évident qu'il faut chercher l'origine du sens « onomatopée » dans celui d'« imiter » qu'a la racine arabe *hky*. Le sens de « parler » pourrait n'être qu'un développement de ce sens premier qu'on retrouve dans le syrien moderne *hkāyet-i*, *hkāyet-ak* « comme moi, comme toi ».

Observations : Le sens « imiter » est bien attesté en arabe; ainsi chez les grammairiens l'onomatopée est dite *hikayat* — *aṣṣawf* « imitation de la voix »; un traité est intitulé *al-hikāya al-baḡdādiyya* « l'imitation bagdadienne » (G. S. COLIN, P. KRAUS).

On peut comparer pour le développement de sens la racine qui a en arabe la forme *mtl* « être semblable à » et qui donne par endroits (hébreu, éthiopien) un substantif « proverbe, parabole, anecdote » (M. COHEN).

Séance du 25 avril 1934

Communications :

I. E. CERULLI. — Le bilitérisme en couchitique.

Le type de racine le plus fréquent dans les langues couchitiques est : *consonne, voyelle, consonne*. Mais il ne faut pas en conclure, comme on l'a fait à tort, que la racine couchitique soit proprement « bilitère ». — En effet la voyelle centrale est un élément constitutif radical au même titre que les consonnes. De plus le type habituel n'est pas le seul qui se rencontre dans les langues couchitiques : on rencontre aussi des trilitères; d'autre part des racines courtes peuvent être mises en rapport avec des racines trilitères du sémitique, ce qui suppose des prototypes trilitères anciens. Il y a donc seulement tendance à faire prédominer le type à deux consonnes avec voyelle solide incluse.

1. Comparaison de racines communes sémitiques et couchitiques :

Sémitique *qll* « tuer », couchitique *gal* « égorger ».

Sémitique (arabe) *qbd* « prendre » couchitique *qab, kab, gab*, « prendre, avoir, tenir ».

Sémitique *šfr* « ongle » couchitique *far* « doigt » (et aussi des formes trilitères), et nombre d'autres exemples.

2. Emprunts récents au sémitique.

Sémitique *frs, frz*, « cheval » : couchitique *ɟarda, jarza*, etc... et aussi *far, farā* et *ɟazā*.

3. Emprunts du sémitique au couchitique, avec accommodation trilitère :

Couchitique *ɟer* « hippopotame » en amharique *gumārē*.

Couchitique *ɟer, ger* « girafe », en arabe *zarāfa*.

4. Alternances en couchitique même.

Nom du nombre 100, racine *baqual*; dans certaines langues *bōl, bāl*.

Nom de l'oreille, racine probable *maqal*; réductions diverses telles que *maqal*, *enqua*, *okka*, etc... (La réduction ne se fait pas toujours de la même manière, ce n'est pas toujours la même consonne qui disparaît).

Observations. — Il serait certes désirable d'avoir, surtout pour la comparaison sémitique-couchitique encore plus d'exemples que dans la liste de E. CERULLI, qui n'a pu être insérée ici en entier (J. DENY, M. COHEN); mais dès maintenant la preuve est suffisamment faite; l'obstacle théorique que certains voulaient opposer à la comparaison du couchitique et des autres langues chamito-sémitiques est franchi définitivement par la démonstration de E. CERULLI, qui rend un service essentiel au comparatisme (M. COHEN). D'ailleurs, en sémitique même, l'amharique qui a apparemment non sans influence du substrat couchitique, de nombreuses racines du type *consonne, voyelle, consonne*, à côté de racines longues et même très longues par allongement (on va jusqu'au sexilitère), montre comment le type trilitère peut fléchir et se mélanger à d'autres en une même langue (M. COHEN). Dans l'ensemble, ce qui est encore une confirmation, le copte, en face de nombreuses racines trilitères de l'égyptien ancien, a essentiellement un type analogue au couchitique (J.-J. CLÈRE). De même le berbère a beaucoup de racines courtes, notamment à deux consonnes jointes : on peut quelquefois reconstituer une racine plus longue; par exemple on constate qu'une labiale initiale tend à disparaître devant une consonne subséquente (E. DESTAING); il est probable aussi que, comme en amharique, beaucoup de racines ont perdu une ancienne laryngale (M. COHEN).

Julius LEWY. — Les éléments composants de quelques noms propres amoréens et cananéens.

Examen des éléments amoréens, notamment des noms propres, qui figurent dans des textes accadiens, en particulier des textes de vieil-assyrien. J. LEWY fait ressortir les faits qui permettent de classer l'amoréen dans le groupe du sémitique occidental.

L'étude détaillée sur ce sujet et divers faits connexes, dans la *Revue d'histoire des religions*.

Séance du 23 mai 1934

Communications :

I. G. MARCY. — Note sur le pronom relatif-démonstratif en berbère.

Le pronom *relatif-démonstratif* berbère est celui qui dans la plupart des parlers se présente sous la forme : singulier (des deux genres) *-n*; pluriel (des deux genres) *-īn*. Annexé au verbe, lui-même à la 3^e personne masculin, il forme avec lui ce qu'on appelle improprement le participe; c'est en réalité une proposition relative (accolée à un nom qui précède, servant d'antécédent, ou à un pronom remplaçant un nom). Il est probable que l'indistinction des genres n'est pas primitive en berbère; mais la forme féminine hypothétique de suffixe (singulier **-len*, pluriel **-ilen*) a dû se réduire par chute de *ī* à l'intervocalique et se confondre avec le masculin, ce qui a entraîné après coup l'invariabilité du verbe en genre, par accord formel avec le suffixe de forme masculine. Secondairement, avec un élément démonstratif *-l* (se substituant à *-n*), le ahaggar a reconstitué une distinction des genres, mais seulement au singulier.

Observations. — L'hypothèse de G. MARCY sur une distinction ancienne des genres ne semble pas heurter la vraisemblance; mais elle ne repose pas sur des formes attestées (M. COHEN). Il est intéressant de retrouver en berbère l'usage étendu de la phrase relative équivalant à des éléments nominaux d'autres langues; un développement analogue s'observe en éthiopien (M. COHEN).

Comme pour les noms d'animaux, précédemment étudiés (séances du 28 fév. et 21 mars), les noms de parties du corps sont, dans la langue de R. S., identiques, pour la plupart, aux termes correspondants de l'hébreu.

Ainsi : *gdqd* = crâne; *gn* = œil, *gpgp* = paupière; *ap* = nez; *šn* pl. *šnt* = dent; *špt* = lèvres; *lb* = cœur; *kba* (pl. *kbd*) = foie; *skm* = dos; *ktp*, duel *ktpm* = épaule; *šd* = sein; *yd*, duel *ydm* = main; *brkm* = genoux; *aps* = cheville.

Mais tête = *raś* (pl. *raśm*) ou *reś*; face = *pn*; bouche = *p*.; oreille s'écrit *udn* et barbe *dqn*, suivant la règle. *ḏ* = *zān* = *ḏāl*; doigt = *uṣb*, pl. *uṣbl*; dos = *šr*, héb. *šohar*; entrailles = *m^c* ou *mm^c*, pl. *mm^cm*.

Les différences les plus importantes sont les suivantes : Pied = *pgn*, du. *pgnm*; c'est l'acc. *pēnu*, équivalent d'hébreu *paḡm*, qui signifie surtout « pas » et n'a que rarement le sens de pied.

« Cheveu » se dit *pd*, pl. *pdm* = arabe *fawd*. Poitrine = *ert*, acc. *ertu*. A signaler aussi *rhtm* du. de *rht* = ar. *rāḥal* paume de la main, et un mot *lpś*, avec le sens probable de cadavre.

Observations : Il est probable que divers mots s'expliquent par des termes non connus en cananéen, arabes ou autres (M. T. FEGHALI, M. COHEN). La préposition (*b*) *sr* « sur (le haut de) » ne s'explique-t-elle pas mieux s'il s'agit du dos d'un quadrupède, qui en forme la partie haute? (E. BENVENISTE). L'usage de *sr* seul au sens prépositionnel pose la question des prépositions formées de substantifs en usage dans la langue, type inusuel en indo-européen (E. BENVENISTE). Ce type semble être très ancien en accadien, les expressions composées de préposition courte et élément substantif apparaissant postérieurement, quoique déjà dans de vieux textes (J. LEWY). Au contraire en éthiopien moderne le développement d'expressions prépositionnelles composées semble récent (M. COHEN).

Séance du 20 juin 1934

Compte rendu de l'activité du Groupe
pendant l'année 1933-1934

L'année a été satisfaisante, tant pour le recrutement que pour l'activité des participants.

Le nombre des participants a augmenté, le nombre des adhésions nouvelles dépassant largement celui des démissions ou abstentions tacites. Les cotisations versées correspondent à 43 membres individuels et 2 bibliothèques; de plus deux échanges de publications sont établis.

Parmi les participants 20 résident habituellement à Paris et environs, 9 en province ou en Afrique du Nord occidentale, 14 à l'étranger. La présence des participants aux séances a été de 11 en moyenne; une des séances a réuni 15 adhérents et 2 invités.

Les cotisations versées pour l'année, et quelques cotisations rétrospectives pour envoi des comptes rendus des années précédentes, ont couvert les frais de séances et de comptes rendus et autres dépenses d'administration, ainsi que l'organisation du goûter pour la dernière séance.

L'organisateur-adjoint des trois premières années, quittant Paris, a pour successeur dès maintenant notre confrère René LABAT. Directeur d'études à l'École pratique des Hautes Etudes; à l'avenir les cotisations devront lui être versées, de préférence à son compte de chèques postaux.

La cotisation annuelle reste fixée à 20 fr. français.

Communications :

E. CERULLI. — Traitement des labiovélares en couchitique.

Le couchitique, dans son état ancien, a eu une diffusion plus grande qu'aujourd'hui des phonèmes labiovélares. Ces phonèmes de caractère éminemment instable ont tendu à s'altérer, en se simplifiant. On peut distinguer plusieurs traitements :

1° Perte de l'appendice labiovélaire et passage à l'occlusive simple ($k^ua > ka$). bilin : g^ui ; quara : g^ui ; qemant : $g^uē$; kaffa : k^uay ; // kaffa : kay ; galla : kaw ; somali : kaw , kag : « se lever ».

2° développement de l'appendice labiovélaire et passage à w (qui disparaît devant voyelle) : $k^ua > (w)a$.

Racine luk^u , « bétail » : ham. : luk^ue (pl.) // $luwa$ (sg.); bil. : $luwī$ « vache »; $lāw$ « bétail »; saho : $lā$; som. : $lō$; galla : $lō-n$ (-n = suff. pl.); bédja : $rēw$; kam. sid. : $lalō$ (avec redoublement).

3° Dans le voisinage de u , passage de la labiovélaire à l'occlusive (vélaire ou médiopalatale), qui s'affaiblit parfois en spirante : $k^u > ku, uk, hu, uh$.

Racine fag^u « être loin »; som. : fog ; galla : $fagō$; gonga : $wokō$; kaffa : $wukō$; gonga : $wokō$; wol. : $hahō$. « loin ».

4° Passage de la labiovélaire à la lab:ale ou à la labiodentale (occlusive ou spirante) : $k^ua > ba, fa$.

gerez : $q^ueṭen$: « coton » : kamb. : $fultan-cō$; had. : $fuṭō$; wol. : $fultō$; kaffa : $huṭō$.

5° Parfois on trouve, aussi à la place d'une labiovélaire étymologique, une laryngale (occlusive ou spirante), suivie ou non par w : $k^ua = \omega w, \xi w$.

gerez : $šegā$ (mais $ašgawa$ et $tašgawa$), d'une racine couchitique : $šag^ua$: bil. : $zeḡā$ (pl. zik), « viande »; quara : $ziyā$; qemant : $siyā$; hamta : $seyā$, // som. : $sōō$, « viande »; $sāō$, $saḡ$ « vache »; galla : $sawā$, $saya$, « vache »; bedja : $šaw$; kamb. : $sayā$.

(Autres exemples intéressants : le nom de l'eau : aq^u ; le numéral 3 : $sadag^u$.)

Observations : Les labiovélares sont instables dans beaucoup de langues; peut-être le couchitique, à qui le sémitique d'Ethiopie doit ses labiovélares,

les doit-il lui-même à un substrat africain. L'on souhaiterait trouver moins de caprices et plus de correspondances systématiques dans le traitement des labiovélares à l'intérieur de chacun des dialectes (M. COHEN). On peut remarquer, en règle générale, qu'en bas couchitique le passage à la labiale est l'évolution la plus fréquente tandis que le passage à *w* ou à l'occlusive simple domine dans les langues agaou (E. CERULLI). La présence du *w* dans les formes verbales dérivées de *soḡā*, n'est pas une preuve suffisante pour supposer une labiovélaire originelle, les dénominatifs en *guèze* étant toujours formés en *w* (W. LESLAU); mais la série des formes dialectales citées plus haut corrobore d'une façon certaine la labiovélaire de ce mot (E. CERULLI). Il est remarquable que l'on constate en berbère des phénomènes tout à fait semblables à ceux du couchitique (E. DESTAING).

II. Ch. VIROLLEAUD. — Les prépositions à Ras-Shamra.

On ne trouve pas dans la langue de Ras-Shamra deux prépositions, qu'étant donnés ses rapports avec l'hébreu on s'entendrait à y trouver, à savoir *l* et *mn*. Pour exprimer « de », on rencontre les constructions suivantes :

- a) *b* : ex. *bph rgm lysa* : « que le cri sorte de sa bouche ».
- b) *l* : ex. *lkse yrd* : « il descendit de son trône »; *rhq l bly* « éloigne-toi de la maison »; *lggl yrd* : « il descendit des terrasses (par les terrasses) ».

Observations. — Dans un même groupe de langues on peut rencontrer de fortes divergences dans l'usage des prépositions. Ainsi en sémitique éthiopien *mn* représenté en *guèze* manque dans diverses langues modernes (M. COHEN).

**ADHÉRENTS AU GROUPE LINGUISTIQUE
D'ÉTUDES CHAMITO-SÉMITIQUES
EN 1933-1934**

- Basset* (André), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger (Algérie).
- Benveniste* (Emile), Directeur d'études à l'Ecole des Hautes-Etudes, 11, square de Port-Royal, Paris, XIII^e.
- Bibliothèque du Ministère des Colonies* (S. Zanutto, bibliothécaire), Rome (Italie).
- Brunot* (Louis), Directeur de l'Enseignement public des indigènes, Rabat (Maroc).
- Brunschwig* (Robert), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger (Algérie).
- Cantineau* (Jean), Chargé de cours à la Faculté des Lettres, 26 bis, Bd. Saint-Saëns, Alger (Algérie).
- Cerulli* (Enrico), Directeur au ministère des Colonies, 7, via Oslavia, Rome (Italie).
- Cohen* (Marcel), Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes, professeur à l'Ecole des Langues orientales, 20, rue Joseph-Bertrand, Viroflay, S.-et-O.
- Cohn* (Marc), Chargé de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, 46, rue des Ecoles, Paris, V^e.
- Colin* (Georges), Professeur à l'Ecole des Langues orientales, 15, rue de Poissy, Paris V^e.
- Cuny* (Albert), Professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, 7, rue Raymond-Lartigue, Bordeaux (Gironde).
- Deny* (Jean), Professeur à l'Ecole des Langues orientales, 2, rue d'Ulm, Paris, V^e.
- Destaing* (Edmond), Professeur à l'Ecole des Langues orientales, 47, voie de Chalais, L'Hay-les-Roses (Seine).
- Drioton* (Etienne), Conservateur-adjoint au Musée du Louvre, 74, rue de Vaugirard, Paris, VI^e.

- Fèghali* (Michel), Professeur à l'École des Langues orientales, 15, rue d'Ulm, Paris, V^e.
- Février* (James), Directeur d'études à l'École des Hautes-Etudes, Villa Luciole, Vaucresson (S.-et-O.).
- Forrer* (Ludwig), Professeur à l'Université de Zurich, Richtenbergstrasse, 54, Winterthür (Suisse).
- Gaudefroy-Demombynes* (Maurice), Professeur à l'École des Langues orientales, Chargé de cours à la Faculté des Lettres, 9, rue Joseph-Bara, Paris, VI^e.
- Gibb* (H. A. R.), Professeur à l'Université de Londres, Drummond Lodge, Albion Road, Sutton, Sussex (Angleterre).
- Gray* (Louis H.), Professeur à l'Université Columbia, 21, Claremond Avenue, New-York (U. S. A.).
- Grébaut* (Sylvain), Professeur à l'Institut catholique, 9, rue Félix-Faure, Paris, XV^e.
- Guidi* (Ignazio), Sénateur, 24, Botteghe Oscure, Rome (Italie).
- Guidi* (Michelangelo), Professeur à l'Université, 24, Botteghe Oscure, Rome (Italie).
- Hess* (J.-J.), Professeur à l'Université, 130, Frohburgstrasse, Zurich, 6 (Suisse).
- Holma* (Harri), Ministre de Finlande, 30, cours Albert-I^{er}, Paris, VIII^e.
- Institut français de Damas* (Syrie).
- Javelz* (Victor), 21 bis, rue de Boulinvilliers, Paris, XVI^e.
- Jestin* (Raymond), Chercheur scientifique, 5, rue Sophie-Germain, Paris, XIV^e.
- Kuentz* (Charles), Adjoint au Directeur de l'Institut français au Caire, 6, rue Walda-Pacha, Le Caire (Egypte).
- Labat* (René), Directeur d'études à l'École des Hautes Etudes, 52, boulevard des Batignolles, Paris, XVII^e.
- Lecerf* (Jean), Pensionnaire à l'Institut français de Damas (Syrie).
- Leslau* (Wolf), 14, rue François-Moreau, Fontenay-aux-Roses (Seine).
- Levi della Vida* (Giorgio), 9, Via Po, Rome (Italie).
- Levi-Provençal* (Evariste), Directeur de l'Institut des Hautes Etudes marocaines, Rabat (Maroc).
- Lewy* (Julius), 74, rue de Verdun (groupe A), Bagneux (Seine).
- Liszye* (Debora), 21, rue Monsieur-le-Prince, Paris, VI^e.

- Marcy* (Georges), Maître de conférences à l'Institut des Hautes Etudes marocaines, Immeuble Balima-Sidem, Avenue Dar el Maghzen, Rabat (Maroc).
- Massé* (Henri), Professeur à l'École des Langues orientales, 19, rue du Parc-de-Sceaux, Sceaux (S.-et-O.).
- Nyberg* (H. S.), Professeur à l'Université, Uppsala (Suède).
- Pérès* (H.), Professeur à la Faculté des Lettres d'Alger, Villa Rinetto (Belfort), Maison Carrée (Algérie).
- Roux* (Arsène), Directeur du Collège berbère, Azrou (Maroc).
- Ružička* (Rudolf), Professeur à l'Université, Chodska 29, Prague (République Tchèque).
- Simon* (R. P. Jean), Professeur au Pontificio istituto biblico, Piazza della Pilotta 35, Rome (Italie).
- Virolleaud* (Charles), Chargé de conférences à la Sorbonne et à l'École des Hautes Etudes, 8, rue Geoffroy-St-Hilaire, Paris.
- Zyhlarz* (Ernst), Professeur à l'Université, Rothenbaumchaussée 5, Hambourg 13 (Allemagne).
-

Établissements faisant échange de Publications

- Séminaire Chamito-sémitique* à l'Institut des Langues et de la pensée, à l'Académie des Sciences, Lénin-grad (U. R. S. S.).
- Jewish National and University library*, à Jérusalem (Palestine).
- 

